

ORTHOPHONIE - PHONATRIE - DÉFICITS COGNITIFS

État des lieux des institutions d'orthophonie au Liban

Nader SRAGE
Université Libanaise

Il y a un peu plus de 10 ans, l'Orthophonie, complément indispensable pour le traitement de diverses pathologies dans les pays occidentaux, n'existait pas au Liban.

Cette formation a démarré dans deux institutions : l'Université Libanaise et l'Université Saint Joseph et elle est passée par de grandes étapes d'évolution.

De plus, la naissance des programmes universitaires en orthophonie a confirmé aux Libanais la nécessité de créer une association (ALO) pour la protection de leur profession.

I. Définition

« L'orthophonie est la rééducation de malades atteints de défauts de prononciation, de difficultés à effectuer les programmes moteurs nécessaires à la réalisation de phonèmes » (D'après le Dictionnaire de linguistique, Larousse, Bordas, 2001).

Le terme « orthophonie » est né en France en 1828, lors de la création du centre orthophonique pour le redressement de la parole et du bégaiement.

Ainsi, l'orthophonie est une profession de santé qui concerne les troubles de la communication verbale et non verbale et les troubles associés chez l'enfant et l'adulte. Ces troubles intéressent autant la parole et le langage que les fonctions auditives, visuelles, cognitives incluant l'apprentissage, les fonctions oro-myo-fonctionnelles, la respiration, la voix, la déglutition, le fonctionnement tubaire et le calcul.

Le terme Orthophonie est traduit différemment selon les pays: Belgique: « Logopédie », Monde arabe « أورتوفوني », « تقويم النطق » (Liban), Pays Anglo-Saxons: « Speech therapy ».

II. Champs d'action de l'orthophonie

L'orthophonie est une thérapie de l'adulte et de l'enfant, qui propose la rééducation des champs suivants:

- Les troubles d'articulation
- Les troubles de la déglutition : dysphagie
- Le dysfonctionnement tubaire
- Le retard de parole et/ou du langage oral
- Les troubles d'acquisition de la lecture (dyslexie), de l'orthographe (dysorthographe) et du calcul (dyscalculie)
- Les troubles du langage associés aux surdités
- Les troubles du langage associés aux handicaps moteurs et mentaux: trisomie, Infirme moteur cérébral IMC...
- Les troubles de la voix: dysphonie simple ou organique, laryngectomie totale ou partielle...
- Les bégaiements
- Les troubles du langage d'origine neurologique: aphasie, dysarthrie, amnésie...
- Les troubles de la communication: troubles envahissants du développement, autisme...

Le Liban reconnaît deux institutions d'orthophonie formant chacune des promotions d'étudiants spécialisés.

La première est *L'Institut Supérieur d'Orthophonie*, rattachée à la Faculté de Médecine de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth.

Le programme a démarré en 1968. Cependant, en raison de la guerre civile et jusqu'à 1995, l'Institut a suspendu ses activités.

De 1995 à ce jour, 50 étudiants ont achevé leurs études. Le cursus, composé de 240 crédits, s'étale sur 4 années, dont la dernière est réservée à un mémoire de fin d'études.

La deuxième est patronnée par *l'Université Libanaise*, rattachée à la Faculté de Santé Publique sous le nom : *Département d'Orthophonie*.

Elle a été fondée en 1995. Elle délivre une licence (4 années) consacrée par le mémoire. 14 étudiants par promotion sont diplômés.

Près de 130 orthophonistes ont déjà été diplômés et pratiquent la profession.

III. L'université Saint Joseph, Faculté de médecine, Institut supérieur d'orthophonie

III.1 Formation à l'université Saint Joseph

Le diplôme d'orthophonie est décerné depuis 1968 par l'Institut supérieur d'orthophonie, ISO, rattaché à la Faculté de médecine de l'Université Saint Joseph. Ce programme a été suspendu jusqu'en 1995, à partir de cette année, l'ISO a décerné une soixantaine de diplômes, voire approximativement 10 diplômes par année.

L'ISO recrute 10 à 15 étudiants par année, et ce, suite à un concours d'entrée.

III.2 Organisation des études

Les études de l'USJ sont organisées de la façon suivante :

- 240 crédits à valider à raison de 30 crédits par semestre en moyenne
- Semestres: de septembre à janvier et de février à juin
- Langue d'enseignement: Français
- La formation comprend des enseignements théoriques et dirigés:
- Médical: anatomie, physiologie et pathologie des organes intervenant dans le langage et la voix.
- Fondamental: sciences du langage, psychologie, pédagogie, didactique, physique acoustique.
- Spécifique: description, analyse et rééducation des troubles
- Des stages¹²⁸.

Il existe des modules obligatoires¹²⁹, des matières hors modules¹³⁰ et des stages pré professionnels (4ème année).

Le Centre de diagnostic et de soins orthophoniques (CDSO) est situé dans l'enceinte du Campus de l'USJ et a pour objectif *d'assurer un stage d'intervention* aux étudiants de 3ème et 4ème années et de dispenser des *soins orthophoniques à tarifs réduits*.

IV. Université Libanaise, Faculté de Santé Publique, Département d'orthophonie

IV.1 Historique

L'université libanaise est l'une des deux universités ayant initiée la formation d'orthophonie au Liban.

¹²⁸ voir annexe 1.

¹²⁹ voir annexe 1.

¹³⁰ voir annexe 1.

Cette discipline était quasi-absente de la pratique médicale. Cependant cette situation n'a pas échappé aux médecins libanais spécialisés qui étaient les plus concernés par l'absence de la prise en charge de la rééducation orthophonique de leurs patients.

Pour combler ces lacunes, un processus de développement académique a été initié dans l'établissement de l'UL grâce aux conventions de collaboration avec les universités françaises.

Une collaboration avec l'école d'orthophonie de l'université Paul Sabatier de Toulouse a eu lieu.

Depuis 1995 à ce jour, Mme Sabah CHAROUK dirige le département d'orthophonie à l'UL¹³¹.

IV. 2 Les besoins du département d'orthophonie

Pour démarrer le programme¹³², des formations étaient assurées par :

- l'équipe enseignante de Toulouse, grâce à l'appui financier de l'ambassade de France à Beyrouth.
- des médecins, des psychologues et des linguistes libanais de hautes compétences, mais qui n'avaient jamais participés à la formation d'orthophonie définie par les orthophonistes de Toulouse. Ils ont assuré les matières de base.

Dans les institutions libanaises prenant en charge des patients nécessitant une rééducation orthophonique, la tâche était assurée par des non spécialistes d'où le besoin de recrutement d'orthophonistes libanais pour superviser le travail des étudiants dans les lieux de stage. Ainsi, pendant les 5 premières années, l'accompagnement a été assuré par 3 orthophonistes libanaises diplômées à l'étranger.

La première promotion d'étudiants (2001) était préparée à l'enseignement, afin de remplacer progressivement les enseignants français.

Toute une promotion (13 étudiants) a bénéficié d'un stage de formation pendant 3 mois en troisième et quatrième année en France.

De plus, 5 étudiants ont suivi, toujours en France, une formation de 7 mois en sous spécialisation.

Les étudiants libanais ont ainsi réussi :

- à maintenir la qualité de la formation.
- à améliorer l'exercice de la profession au Liban.

L'amélioration de l'exercice de la profession a eu lieu suite à des travaux de fin de la 4ème année qui ont visé :

- l'adaptation d'une partie des techniques de rééducation orthophonique à la réalité de la population libanaise.
- l'adaptation des tests orthophoniques à la langue arabe
- l'étude du langage oral et écrit au Liban chez les enfants en difficultés d'apprentissage.

IV. 3 Stage et intervention pratique

Le programme académique comprend des *stages* d'observation et d'intervention qui s'étalent sur les 4 années d'études (établissement scolaire/ centre spécialisé/ centre de soin).

¹³¹ Son discours à la Première Assemblée d'orthophonie (février 2006) a inspiré une partie de cet exposé. Nous la remercions chaleureusement.

¹³² Cf. annexe 2.

En 2004, un centre de soin a été ouvert. Il fonctionne d'Octobre à Juin et une rééducation orthophonique y est assurée à des enfants par les étudiants, supervisés par leurs enseignants.

Les objectifs de ce centre sont les suivants :

- avoir accès à l'enfant et aux parents (renforcer la guidance parentale).
- voir accès aux enseignants (superviser les étudiants).
- permettre l'accès à des patients de tous les milieux à une rééducation de 45 minutes pour un montant de 5000 livres libanaises (2.5 euros).

V. Association libanaise des orthophonistes (ALO)

V.1 Historique de l'ALO

La naissance de programmes universitaires (USJ et UL) en orthophonie a confirmé la nécessité de créer une association pour la protection de la profession.

Ainsi, l'ALO a été créée par 5 orthophonistes qui avaient essayé de pratiquer leur profession après leur retour au Liban.

V. 2 Objectifs de l'ALO

Le premier comité directeur est élu le 15 octobre 2005. Son but consiste à

- entreprendre des recherches, préparer des *études* et communiquer les informations relatives aux difficultés du langage et de l'apprentissage.
- assurer et organiser des *formations continues* aux étudiants et aux professionnels.
- organiser des congrès et des conférences et mettre en place des échanges avec les autres disciplines paramédicales au Liban et à l'étranger.
- organiser le métier d'orthophonie et réfléchir aux principes syndicaux.
- développer un code déontologique.
- établir un projet de parrainage de séances de rééducations orthophoniques pour des enfants en besoin.

Conclusion

Aujourd'hui, l'orthophonie commence à avoir sa place dans les programmes de l'université Saint Joseph (USJ) et de l'université libanaise (UL).

Cette reconnaissance assez récente par les instituts de l'enseignement supérieur n'est pas encore approuvée - comme il le faut - par la Société Libanaise.

Cependant, le nombre (même restreint) des candidats recrutés annuellement aux deux universités, constitue une "garantie" pour le marché du travail. Ainsi, les orthophonistes diplômées au Liban peuvent exercer soit une activité salariée dans les hôpitaux, les centres de rééducation et les dispensaires, soit une activité libérale dans un cabinet privé.

Mais entre la théorie et les pratiques sur le terrain, existe un grand hiatus. Le public qui fréquente les orthophonistes demeure malheureusement un public issu des écoles de premier degré (bonnes écoles) et de la classe sociale favorisée (qui peut s'offrir les séances d'orthophonie). La réalité sur le terrain est tout à fait différente. Selon les spécialistes, un pourcentage non négligeable des Libanais aurait besoin d'une thérapie orthophonique pour pallier un ou plusieurs des problèmes suscités, ce qui nous amène à dire qu'il faut développer les centres de soins et les cliniques, et ouvrir cette spécialité au grand public pour sensibiliser la plus grande partie de la population civile aux problèmes et aux dangers des troubles orthophoniques, sur l'individu et par extension, sur la société.

Bibliographie

Annuaire de l'Association Libanaise des orthophonistes, Janvier 2006.
Entretien avec le Dr S̄abah CHAROUK, directrice du département d'orthophonie à l'Université Libanaise.
Sites Internet de l'Université Libanaise et de l'Université Saint-Joseph.

Annexe 1

Université Saint Joseph

Stages

2 semestres de stages d'observation en établissement scolaires et en crèches.
2 semestres de stages d'observation en centres spécialisés
2 semestres de stages d'intervention en centres spécialisés
2 semestres de stages pré professionnels en centres spécialisés et au centre de diagnostic et de soins orthophoniques de l'USJ.
Un mémoire de fin d'études dans un domaine touchant l'exercice de la profession

Les modules obligatoires

- Infirmité motrice cérébrale
- Stages scolaires (1ère année)
- Stages d'observation en institutions (2ème année)
- Stages d'intervention surveillée en institutions (3ème année)

Matières Obligatoires hors modules

- Anglais (spécifique orthophonie), Neurologie
- Audition: anatomie, physiologie et pathologies, Neuropsychologie 1 et 2
- Autisme, Perfectionnement linguistique
- Bégaiement, Phonation: anatomie, physiologie et pathologies
- Déontologie, Phonétique
- Développement normal du langage, Physique acoustique
- Didactique de l'arabe, Psychologie de la surdité
- Didactique du français, Psychologie du développement
- Didactique des mathématiques, Psychopathologie 1 et 2
- Dyscalculie
- Dyslexie, Rééducation tubaire et rééducation de la déglutition primaire
- Dysphasie
- Informatique de base, Rééducation vocale et TD
- Statistiques
- Introduction à la psychomotricité
- Introduction à la recherche
- Langage oral 1 et 2
- Linguistique
- Médecine pour orthophonie
- Méthodologie de la recherche, Surdité 1 et 2
- Syntaxe de l'arabe, du dialecte libanais et du français.
- Trisomies et syndromes rares.

Annexe 2

Université Libanaise, Faculté de Santé Publique, Département d'orthophonie

1ère année

- Langue française
- Méthodologie et expression
- Introduction à l'orthophonie
- Linguistique française
- Phonétique française
- Phonation
- Psychologie générale, psychométrie et apprentissage
- Développement du langage
- Anatomie et physiologie de l'oreille
- Génétique
- Phonétique descriptive
- Physique acoustique
- Intervention chirurgicale orale en ORL
- Stage
- Langue arabe
- Phonétique arabe
- Psychomotricité et relaxation I
- Troubles de la voix
- Linguistique arabe
- Audiométrie et audiologie
- Système nerveux
- Langue anglaise
- Santé publique I
- Organisation du système au Liban

2ème année

- Dépistage et bilan
- Pathologie du voile
- Solfège et chant
- Troubles et traitement de l'articulation
- Gestion mentale
- Etiologie des surdités
- Pédagogie
- Psychomotricité et relaxation II
- Psychiatrie de l'enfant
- Psychiatrie de l'adolescent
- Psychiatrie de l'adulte
- Discussion des cas + stages.
- Pathologie et traitement du langage
- Oral bégaiement II
- Pathologie et traitement du langage écrit
- Langue anglaise II
- Neurologie – Aphasiologie
- Prothèses auditives
- Langue anglaise de spécialisation

- Éducation précoce

3ème année

- Informatique
- Rééducation de l'aphasie
- Statistiques
- Initiation à la recherche
- Technique d'enquête
- Discussion des cas + stages.
- Education précoce et handicap
- Troubles et traitement du graphisme et du calcul
- Rééducation des sourds
- Pathologie et rééducation du langage
- Oral bégaiement II

4ème année

- Santé publique II
- Droits et Législations
- Éthique - Déontologie
- Gérontologie
- Approche du malade
- Étude de cas + stages
- Direction de Mémoire (par sujet)
- Mémoire
- Étude de cas + stage.